

POLICULTURES

Juillet 2014

LA LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 184

page 6 > Des entrepreneurs atypiques, page 7 > La chronique de Jacques Bertin : questions d'images, page 8 > Un opéra, une leçon de musique, page 9 > Renoir revu à Martigny, page 10 > Les lumières de Sarkis à Montbéliard, page 11 > La disparition de l'image pour les dix ans du Jeu de Paume, page 12 > La politique immobilière des sociétés de droits d'auteur, page 13 > La Sacem croise les lignes, page 14 > La grotte Chauvet, page 15 > Un mois culturel en bref, page 16 > Note de lecture : immigration et politique culturelle

DE L'ÉCONOMIE À LA CULTURE

Le premier effet positif du mouvement de contestation de l'accord UNEDIC du 22 mars est inattendu : une stabilisation inattendue du budget du ministère de la culture pour les trois prochaines années. Effet en deux temps : Manuel Valls avait d'abord annoncé qu'on ne toucherait pas au spectacle vivant avant d'étendre la mesure à tous les secteurs.

La première annonce était dans un registre connu : le spectacle vivant a toujours été l'enfant chéri du budget, celui qui a le plus augmenté dans les bonnes années, celui qui a le mieux résisté dans les temps difficiles. C'est lui qui avait les troupes, lui qui était le mieux organisé, lui qui savait le mieux se faire entendre. Reste à voir maintenant comment la stabilisation va se traduire dans les arbitrages internes. On sait déjà que l'audiovisuel va souffrir. Il ne faut pas faire la fine bouche devant la promesse du Premier ministre. Elle ouvre une petite fenêtre, celle de l'espoir que la culture soit de nouveau prise au sérieux, qu'on ait de nouveau de la considération pour elle.

Ce n'était pas l'impression que laissaient les années récentes. Dans une ambiance de crise générale, la culture n'avait plus la cote. On l'a mesuré dans le début du quinquennat Hollande à l'effort budgétaire demandé, mais aussi à la difficulté qu'a eu la ministre à faire passer à ses projets de loi le premier des obstacles, l'inscription à l'ordre

suite page 5

LA COOPÉRATION CULTURELLE INTERRÉGIONALE

La carte des régions françaises va être profondément modifiée. Elles seront moins nombreuses. Mais les mariages proposés par l'État, jugés arbitraires, sans consensus local et sans beaucoup de fondement scientifique, ont été contestés sur le terrain, et par le Parlement : rejet au Sénat, propositions de modifications à l'Assemblée nationale avec, semble-t-il, l'accord du gouvernement.

Policultures a voulu, dans le domaine particulier qui est le sien, essayer de dresser un état des lieux.

Modeste et incomplet, mais avec l'objectif simple de chercher à déceler quelques tropismes ayant guidé des régions quand elles ont franchi leurs frontières pour coopérer avec leurs voisines.

C'est cette esquisse d'état des lieux que proposent nos pages *focus*. On y constate certaines inclinations, on y voit aussi qu'un domaine est de loin privilégié dans les coopérations interrégionales : le spectacle vivant.

Lire pages 2 à 4



Haute et Basse Normandie représentent l'exemple le plus incontestable et le plus consensuel des fusions de régions envisagées par le réforme de la carte régionale. Un de leurs exemples de coopération : le festival *Normandie impressionniste*, un très grand succès appuyé sur un ressort identitaire clair.

LA COOPÉRATION CULTURELLE INTERRÉGIONALE AVANT LE GRAND CHAMBARDEMENT

**Où comment, aujourd'hui, s'établissent
les polarités**

À Avignon, trois régions, Limousin, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, se retrouvent pour la deuxième année consécutive dans un même lieu, le Grenier à sel, où les Pays de la Loire accueillent depuis dix-sept ans des compagnies de leur région.

C'est un bon exemple de coopération interrégionale, à l'heure où la carte des régions va être sensiblement modifiée. Les régions, au fil des ans, et depuis qu'elles ont acquis en 1982 le statut de collectivité territoriale de plein exercice, ont appris à travailler avec leurs voisines. Elles l'ont fait sur le terrain économique, elles l'ont fait aussi sur le terrain culturel, dessinant une carte spontanée des attractions et des courants, des alliances pour gagner en taille et en poids quand nécessaire. C'est à l'observation de quelques-uns de ces courants, et donc à une carte en pointillé, que Policultures a voulu s'attacher ce mois-ci.

Premier constat : ces coopérations sont plus ou moins nombreuses ou actives, mais elles existent partout.

Deuxième constat : à l'exemple de la présence conjointe à Avignon des trois régions précitées, c'est, de loin, dans le domaine du spectacle vivant que la coopération est la plus fréquente, et la plus installée. Avec une motivation principale : élargir aux espaces des régions voisines le champ des compagnies régionales, dont il a vite été compris qu'elles tourneraient en rond si on ne les aidait pas à circuler.

Cette coopération a pu être formalisée dans des moments communs. C'est ce qu'a initié "Rencontres à l'ouest". La manifestation associe cinq régions : Bretagne, Centre, Limousin, Pays de la Loire et Poitou-Charentes. Elle se déroule chaque année dans une région différente, l'édition 2014, la cinquième, étant programmée à Rennes les 13 et 14 octobre. Quinze équipes artistiques auront l'opportunité de se présenter à des programmeurs et des diffuseurs. "Rencontres à l'ouest" s'appuie

notamment sur les agences culturelles existant dans trois des cinq régions, Bretagne, Poitou-Charentes et Centre.

Plus au nord, la Picardie a formalisé un accompagnement à la diffusion interrégionale avec les deux Normandies et la Bretagne. Elle accorde des aides qui varient entre 20% et 70% du budget prévisionnel pour la diffusion de compagnies picardes dans les trois autres régions. La Picardie retrouve les deux Normandies à Avignon où, comme l'an dernier, elles partagent un lieu, le "Petit Louvre", sur la proposition de la Picardie qui avait la première, depuis des années, loué cet espace. Etape logique dans la coopération qui s'était établie entre équipes artistiques, et entre la Région Picardie et l'agence pour le spectacle vivant commune aux deux Normandies, l'ODIA (Office de diffusion et d'information artistique). Ce qui n'empêche pas la Basse-Normandie de se tourner aussi à l'occasion vers les Pays de la Loire, si proches d'Alençon, où elle est allée, notamment, chercher l'exemple d'un questionnaire pour une observation socio-économique du spectacle vivant.

RENCONTRES À L'OUEST

C'est aussi sur des agences culturelles, outils du Conseil régional, que s'appuient d'autres régions pour des opérations d'un esprit identique aux *Rencontres à l'ouest*. Mais l'expérience montre que la coopération ne se pratique pas seulement avec des régions contigües, même si elle commence avec elles. L'OARA (Office artistique de la Région Aquitaine) a d'abord encouragé la présence des équipes artistiques aquitaines dans les régions voisines. Présentant son rapport d'activité 2013, le directeur de l'OARA, Joël Brouch, souligne avoir voulu il y a déjà dix ans "redéfinir le territoire d'intervention de l'OARA en nous affranchissant des découpages administratifs guère compatibles avec les



LA COOPÉRATION CULTURELLE INTERRÉGIONALE

SUITE DE LA PAGE DEUX

ambitions de nos artistes aquitains”. Il relève qu’il a noué des coopérations avec “des dizaines d’opérateurs culturels agissant dans les régions limitrophes à l’Aquitaine”. Mais la coopération dépasse maintenant ces régions : l’OARA a signé en 2008, sous l’égide de l’ONDA (Office national de diffusion artistique), une “Charte de diffusion interrégionale” où elle retrouve d’autres agences régionales, l’ODIA Normandie, Réseau en Scène Languedoc-Roussillon, Arcadi-Île-de-France et Spectacle Vivant en Bretagne.

GRAND EST

Un cas particulier est celui des cinq régions du “Grand est” (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine). Ces cinq régions ont fait de ce concept géographique, depuis trente ans, une instance de coopération politique, qui touche tous leurs domaines de compétence. Le Grand est, si l’on en croit certains protagonistes, vivote. Mais il a ses règles, qui encouragent notamment la diffusion du spectacle. Les compagnies de chacune des cinq régions sont aidées à se produire sur le territoire des quatre autres. Un réseau Grand est du spectacle vivant, “Quint-est”, a été constitué en 2007 par des directeurs de lieux de spectacle vivant des cinq régions, avec une répartition équilibrée entre les cinq. *Quint-est* a organisé en novembre 2013, avec les cinq conseils régionaux et les agences régionales, la première édition de “Quintessence”, rencontres Grand Est du spectacle vivant. La deuxième édition aura lieu à Dijon du 1er au 3 décembre prochains. Pendant à l’est, en somme, des Rencontres à l’ouest. On relève toutefois que dès 2013, le cadre strict du Grand est était dépassé, puisque un des avant-projets de création était présenté en partenariat avec le “Groupe des 20” (réseau de théâtres de ville) de Rhône-Alpes, et un autre avec des théâtres romands. On relève aussi que l’implication des régions est inégale. La Bourgogne reconnaît n’avoir dans *Quint-est* qu’un engagement marginal.

Depuis 2007 aussi, les arts de la rue se sont regroupés en “Fédération des arts de la rue du

Grand est” FAR-EST, soutenue par les cinq régions, à partir d’un premier regroupement entre Alsace et Lorraine.

Tous ces regroupements, souligne Jean-Paul Mouraux, vice-président en charge de la culture au Conseil régional de Lorraine, n’ont pas été suscités par les Régions. Ils sont l’émanation du terrain, que les Régions ont accompagné.

Une autre forme de coopération dans le spectacle vivant est celle qui réunit le Ministère de la Culture et de la Communication, les Régions Bretagne et Pays de la Loire, les Villes de Nantes, Rennes et Angers, les Universités de Nantes et Rennes 2 au sein du “Pont supérieur”, pôle d’enseignement supérieur qui a succédé à un CEFEDEM. Le *Pont supérieur* est cependant une exception : il est le seul des quinze établissements supérieurs français de formation au spectacle vivant à être interrégional.

IDENTITÉS COMMUNES

Si on les compare au spectacle vivant, les autres domaines font assez peu l’objet de coopérations interrégionales. Il y a des coopérations de proximité obligées, comme celle qu’entre tiennent la Bretagne et la Basse-Normandie sur le Mont-Saint-Michel, site majeur situé à la limite des deux régions. Nicolas Mayer-Rossignol, président du Conseil régional de Haute-Normandie, se plaît à souligner le succès de la manifestation commune aux deux régions normandes, le festival “Normandie impressionniste”. Née d’une idée du haut-normand Laurent Fabius, cette manifestation biennale, sur un thème aussi évident que porteur, a dès sa première édition connu un vif succès, avec plus d’un million de visiteurs. Succès confirmé par la deuxième édition, l’an dernier. Plus de cent collectivités, y compris les départements et les grandes agglomérations, ont adhéré au projet, se réjouit Nicolas Mayer-Rossignol. L’identité normande a conduit à des rapprochements dans d’autres secteurs qui paraissent d’une totale évidence, comme la présence d’un stand commun au salon du livre de Paris.

Il y a aussi des coopérations sur des objets communs. C’est le cas de la langue occitane, que partagent les régions du sud. Aquitaine et Midi-Pyrénées viennent d’approuver, fin juin, la création d’un Office public de la langue occitane. Créé sous forme de groupement d’intérêt public, cet Office doit travailler au développement de l’usage de la langue. Il est ouvert à d’autres partenaires, Régions et État. La langue occitane dispose déjà d’une “charte de coopération interrégionale et transfrontalière” signée par six Régions, Aquitaine, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, et ouverte aux régions concernées d’Espagne et d’Italie.

Preuve que les coopérations interrégionales ne concernent pas seulement les régions françaises. Les régions périphériques ont noué des liens étroits dans un espace régional qui ignore les frontières.

Les régions frontalières de l’Espagne (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon) ont créé avec des régions espagnoles (Aragon, Catalogne, Euskadi et Navarre) et l’Andorre, il y a maintenant trente ans, la Communauté de Travail des Pyrénées. Dans le domaine culturel, la CTP a mis en place, tout récemment, une plateforme de coopération, Kulturpyr, dont l’objet est de développer les co-productions dans tous les domaines de la culture, du spectacle au patrimoine en passant par l’édition et le paysage.

Parallèlement, un autre espace de coopération s’est développé au sein de l’Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, qui regroupe depuis 2004 la Catalogne, les Baléares, le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Situation voisine en Lorraine, qui coopère avec le Luxembourg, la Wallonie et deux Länder allemands, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre. Les régions que borde la Manche, Normandies, Picardie et Nord-Pas-de-Calais, ont beaucoup aidé les acteurs culturels à nouer des liens avec leurs voisins de l’autre côté du Channel dans le cadre de programmes européens Interreg.

LA COOPÉRATION CULTURELLE INTERRÉGIONALE

UN DÉCOUPAGE RÉGIONAL CONTESTÉ

Accusé d'avoir été décidé à la va-vite, et sans analyse sérieuse, par l'Élysée, le projet de réforme territoriale passe mal. Dans un des premiers numéros (n°5, 7 mai) de l'excellent magazine *le un*, qui se posait la question "Faut-il vraiment redessiner la France ?", le démographe Hervé Le Bras, l'un des meilleurs analystes des tendances longues de la géographie sociale française, accusait le gouvernement de faire "table rase de l'histoire et de la culture politique du pays au nom d'exemples étrangers contestables". La résistance qui se manifeste semble lui donner raison.

Le nouveau découpage régional, qui doit s'appliquer le 1er janvier 2016, a été rejeté par le Sénat, reflétant les réticences ou oppositions qui se sont exprimées dans certaines régions. Le président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon a lancé la révolte contre la fusion avec Midi-Pyrénées, et demande aux habitants de la région de signer un manifeste prônant le maintien de son indépendance. Si le président de la Région Lorraine, Jean-Paul Bachy, est favorable à la fusion avec la Picardie, le président de cette dernière, Claude Gewerc, y est hostile. Il ne voit pas très bien ce qu'il a de commun avec ses voisins de l'est, et préférerait conserver une unité picarde.

Juste avant l'ouverture du débat à l'Assemblée nationale, le 8 juillet, dix-huit parlementaires des Pays de la Loire, dont Jean-Marc Ayrault, ont demandé la fusion entre leur région et la Bretagne. La majorité des conseillers généraux des quatre départements de Poitou-Charentes ont voté une motion s'opposant "fermement à la décision unilatérale d'un projet de mariage entre les régions Centre, Poitou-Charentes et Limousin", lui préférant "une grande et ambitieuse région Sud-Ouest qui unirait le Poitou-Charentes et le Limousin, si telle est sa volonté, à l'Aquitaine." Le Conseil régional du Limousin, de son côté, s'est prononcé pour un rapprochement avec l'Aquitaine et Poitou-Charentes. Dans le Centre, on se sent une inclination ligérienne, et affirme une préférence à la fusion avec les Pays de la Loire plutôt qu'avec Poitou-Charentes et le Limousin. Le Sénat a reflété ces oppositions : on y a proposé des fusions entre Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne, entre Centre et Pays de la Loire, entre Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin, entre

Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Toutes ces fusions et contre-fusions s'appuient principalement sur des arguments économiques. Elles ignorent en général toute référence identitaire dont la demande n'est pourtant pas à négliger, comme le montre la tension autour de Nantes et de la Bretagne. La partie n'est toutefois pas jouée, puisque le Premier ministre lui-même n'a pas écarté des ajustements, et que la porte est même plus largement ouverte, la commission des lois de l'Assemblée nationale ayant proposé une fusion Aquitaine Limousin et introduit un amendement rendant possible, après les prochaines élections départementales, le rattachement d'un département à une autre région que sa région d'origine.

IDENTITÉS

Mais autant que la question des contours, c'est celle du contenu de la réforme qui a été posée par les critiques : quelles responsabilités pour les différents niveaux après la suppression des conseils généraux ? L'Élysée y a répondu : le principe sera la compétence unique (pour la région, soutien aux entreprises, formation et emploi, transports, lycées et collèges, grandes infrastructures), avec cependant deux



Le nouveau découpage régional selon l'Élysée

exceptions : la culture et le tourisme, qui resteront des compétences partagées. Une manière de reconnaître la spécificité de secteurs dont l'histoire est particulière. On ne voit pas comment, toutefois, une sorte de partage des tâches ne finira pas par s'établir. Cela répondrait au souhait du président de la Haute-Normandie, Nicolas Mayer-Rossignol, pour qui "Les acteurs culturels constatent que l'argent est rare, et vont frapper aux portes où ils peuvent trouver de l'argent public ; ils vont donc à la Région. Ce n'est pas une situation soutenable à long terme". Le Conseil régional, juge-t-il, "doit se concentrer sur les manifestations qui contribuent au rayonnement de la région".

La Fédération des Villes moyennes a changé de nom et de président. Elle s'appelle désormais *Villes de France*, et Caroline Cayeux, sénateur maire UMP de Beauvais, succède à Christian Pierret, ancien maire de Saint-Dié-des-Vosges. "La Fédération renouvelée souhaite accompagner la réorganisation territoriale en cours. Elle entend ainsi défendre les enjeux propres aux villes et aux intercommunalités non métropolitaines qui forment l'armature urbaine du territoire français. *Villes de France* représentera désormais l'ensemble de ces villes et intercommunalités, dont les bassins de vie assurent la cohérence du maillage entre les grandes métropoles et les espaces ruraux", explique la Fédération. www.villesmoyennes.asso.fr

La 14^{ème} Conférence des villes, organisée par l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF) aura lieu le 24 septembre à Paris. Au programme des débats, notamment : "Régions et métropoles, quelles règles du jeu ?", et "N'y a-t-il que les métropoles dans les territoires ?" <http://www.conferecedesvilles.com/programmes-2014>

DE L'ÉCONOMIE À LA CULTURE : LES BÉGAIEMENTS DE L'HISTOIRE

suite
de la page une



du jour du Parlement. Ni la loi sur la création, ni celle sur le patrimoine, sans cesse reportées, n'ont pu voir le jour. On annonce maintenant un grand texte fourre-tout pour l'an prochain.

Devant cette désaffection, la ministre de la culture avait cru trouver la parade : adopter le langage et les obsessions à la mode, et plaider l'efficacité économique de la culture. Sans beaucoup de résultats jusqu'à maintenant.

Ironie de l'histoire dans ses bégalements, c'est l'argument économique qui avait provoqué le plus d'émotion quand le festival d'Avignon avait été interrompu en 2003 après des décisions brutales sur l'intermittence. Cet argument est resservi. Il n'a plus le même éclairage.

La crise touche tout le monde. Ce n'est jamais qu'un secteur de plus qui est touché. De nombreuses critiques ont dénoncé le coût de l'intermittence dans la solidarité nationale, sans voir ni dire quelle était la contrepartie de ce coût. La question de l'assurance-chômage du spectacle a été traitée sans que les principaux intéressés, en dépit de toutes les réflexions et propositions avancées dans la perspective de la réforme programmée, aient été consultés. Le Medef voulait faire entrer l'intermittence dans le régime commun.

2014 n'est pas 2003. Et juillet 2014 n'est pas juin 2014. La situation reste tendue, et chacun reste sur le fil du rasoir. Mais le travail des derniers mois constitue une base

qui permet de reprendre le sujet par l'angle qui est le principal : la place du spectacle vivant dans la société, les moyens que celle-ci est disposée à y consacrer, et sous quelle forme. Ce sera l'objet de la concertation qui s'engage sous l'égide de la troïka nommée par le gouvernement. Il ne s'agit plus ici de sauver l'économie des villes de festivals, mais de parler de la place de la culture dans la ville et dans la vie. On peut avoir la faiblesse de penser que c'est un progrès. La faiblesse, aussi, de prendre au mot le Premier ministre quand il tient ce discours, et celle de vouloir croire que c'est en vertu de ce discours qu'il promet de ne pas toucher au budget de la culture.

Philippe Pujas

QUELQUES MOMENTS D'UN MOIS DIFFICILE

3 juin. L'ouverture du "Printemps des comédiens" à Montpellier est empêchée par une grève. C'est le premier acte d'une contestation qui perturbera les festivals de juin et les spectacles dans toute la France, et qui conduira à l'annulation totale du "Printemps des comédiens", qui devait se tenir jusqu'à la fin du mois.

7 juin. Le gouvernement confie une mission de médiation à Jean-Patrick Gille, député, auteur d'un rapport sur les métiers de la culture, et lui demande de lui remettre des conclusions sous quinzaine.

18 juin. Après avoir été auditionné par Jean-Patrick Gille, le Comité de suivi réitère son opposition à l'agrément par le gouvernement de la convention UNEDIC.

19 juin. Le gouvernement reçoit le rapport de Jean-Patrick Gille, qui préconise le report des mesures les

plus contestées de l'accord sur l'assurance-chômage, et appelle à des discussions impliquant tous les intéressés : Unedic, professionnels employeurs et salariés, comité de suivi, gouvernement. Le Premier ministre annonce dans la foulée que la convention d'assurance-chômage serait bien agréée, mais que le gouvernement prendrait à sa charge le différé d'indemnisation (délai de carence), et qu'il confie à trois personnalités, Jean-Patrick Gille, Florence Archambault, ancienne co-directrice du festival d'Avignon, et Jean-Denis Combexelle, conseiller d'État, le soin de formuler avant la fin de l'année de nouvelles propositions pour le régime de l'intermittence. Réactions mitigées aux déclarations du Premier ministre : la CGT-Spectacle, en pointe dans la contestation, annonce un "probable" préavis de grève pour le 1er juillet. Le Synavi juge les propositions du Premier ministre "dérisoires au

regard de l'histoire et des enjeux de la question de l'intermittence".

25 juin. Les artistes et les techniciens du Festival d'Aix-en-Provence votent à 80% contre la grève. Les premières représentations seront néanmoins perturbées.

27 juin

Le J.O. publie l'agrément du gouvernement à l'accord du 22 mars sur la convention d'assurance-chômage, objet de la contestation des professions du spectacle.

1er juillet. Le personnel du Festival d'Avignon vote à son tour à 80% contre l'annulation du festival.

4 juillet. Une grève ponctuelle oblige le Festival d'Avignon à annuler les deux spectacles d'ouverture. Ils auront lieu normalement le lendemain.

DES ENTREPRENEURS ATYPIQUES

RENDEZ-VOUS

MARCEL GILI



Le sculpteur Marcel Gili est mort il y a vingt ans. Depuis, l'atelier où il travaillait, dans un mas au-dessus de Vingrau (Pyrénées-Orientales), abrite un musée où sont exposées ses œuvres, mais qui accueille aussi tous les étés des expositions. Pour cette année anniversaire, les artistes qui ont exposé ont travaillé autour d'une sculpture de Marcel Gili.

Jusqu'à fin septembre
Mas Genegals Vingrau
genegals.free.fr

FÊTE DE LA GASTRONOMIE

La 4^{ème} édition de la Fête de la Gastronomie a pour thème "l'amour des gestes et des savoir-faire", thème qui veut illustrer l'importance de la transmission des traditions". La fête se veut "à la fois économique, sociale, touristique et culturelle". Elle est organisée par le ministère de l'économie. Commissaire général: Sophie Mise Le Bouleise.

26, 27 et 28 septembre
Toute la France
www.fete-gastronomie.fr

L'entrepreneur culturel tranche sur la moyenne. S'il veut gagner de l'argent, ce n'est pas sa motivation principale. Et il est largement incompris de ses partenaires économiques.

Les créateurs d'entreprises culturelles sont des créateurs atypiques : ce n'est pas l'argent qui les motive. C'est l'un des constats dressés par Steven Hearn* dans le rapport sur « Le développement de l'entrepreneur dans le secteur culturel en France » qui lui avait été commandé par Aurélie Filipetti et Arnaud Montebourg. " Leur motivation initiale, constate le rapport, rédigé à la suite d'une centaine d'entretiens, est plus tournée vers la valeur et le sens des projets que vers leur rentabilité et leur profitabilité".

De là, peut-être, que, centrés sur le sens d'un projet qu'ils ressentent profondément, les créateurs manifestent peu d'attrait des pour les disciplines de la gestion, à laquelle ils ont été peu formés. De là encore que "la structuration de leurs projets est souvent hasardeuse, et peine à déboucher sur un projet d'entreprise construit, faute d'accompagnement et de compréhension des acteurs

économiques et financiers ou de reconnaissance de leur capacité d'innovation". Et qu'ils ont du mal à obtenir des financements, leur projet, et son caractère innovant, étant généralement mal compris, en particulier des banques.

MAL COMPRIS

L'essentiel du diagnostic tient dans ces quelques lignes de la synthèse du rapport :

"Peu compris et mal accompagnés par ceux qui, pourtant, ont pour habitude d'entourer les créateurs de sociétés, ils ne sont souvent ni pris au sérieux, ni soutenus par les pouvoirs publics et les acteurs de la vie économique. Au final, les entreprises du secteur culturel connaissent les mêmes difficultés de structuration, et en particulier d'accès au financement, que les sociétés des autres secteurs mais sont particulièrement discriminées par les tiers. Leur développement est conséquemment plus difficile que la moyenne"

Les deux ministres se sont dits "attentifs" à certaines préconisations du rapport, et souhaitent "leur apporter un appui particulier", notamment :

"- favoriser l'essor des entreprises culturelles qui se développent dans le champ de l'économie sociale et solidaire

- faciliter leur accès au financement, notamment en développant le partenariat entre la Banque Publique d'Investissement et l'IFCIC pour l'expertise des projets nécessitant un accès au crédit

- nouer un dialogue avec les collectivités régionales, sur la base des propositions du rapport, pour favoriser l'émergence de structures d'accompagnement des entrepreneurs du secteur en les incitant à la structuration de "clusters" régionaux".

Les deux ministres ont indiqué qu'ils souhaitaient faire le point dans un an.

**Steven Hearn a lui-même une expérience convaincante dans la création et la gestion d'entreprises culturelles*

Les 2^{èmes} Assises de la langue et de la culture régionales se sont tenues à Strasbourg le 19 juin. Elles ont élaboré un certain nombre de propositions tendant à donner une impulsion à la politique linguistique régionale, notamment le renforcement de l'enseignement bilingue. Un objectif a été fixé: atteindre 25% d'élèves dans le cursus bilingue paritaire à l'horizon 2030 en CM2. Pendant les Assises a été signée entre la Région et les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin une "Charte pour la promotion de la langue régionale", qui vise à renforcer la présence de cette langue dans la vie sociale, l'enseignement et les media.

Le gouvernement a lancé le 23 juin un dispositif expérimental visant à amorcer la revitalisation des centres-bourgs. 30 millions d'euros y seront affectés, pour favoriser logements, commerces, services, et contrarier l'étalement urbain. Les aides seront accordées sur projet. Le gouvernement a identifié 300 centres-bourgs, qui ont été invités à déposer une candidature d'ici au plus tard le 12 septembre. 50 d'entre eux bénéficieront du dispositif.

<http://cget.gouv.fr/actualites/gouvernement-lance-experimentation-revitaliser-centres-bourgs>

LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

QUESTIONS D'IMAGES

Hélène Cadou est décédée le 21 juin, à Nantes. Elle était âgée de 92 ans. Cette femme, pour des milliers de personnes, était beaucoup plus qu'une talentueuse poétesse : elle fut l'épouse, l'inspiratrice, le grand amour de " René ", mort, lui, en 1951. Depuis lors, elle était fidèle. Une femme exceptionnelle, disaient tous ceux qui l'ont rencontrée (j'en fus). Elle rayonnait. Elle était déjà dans la légende – ou plutôt dans le cœur des lecteurs ! Une princesse en poésie. Et vous, si vous ne connaissez pas l'histoire, bougez-vous. Ce n'est pas la grande presse centrale (1) qui vous en parlera ! J'y ai cherché ces jours-ci en vain les articles sur Hélène. Il est vrai que Cadou lui-même, un des plus grands poètes du siècle, est inconnu de l'intelligentsia bavarde. Et ce qui est extraordinaire, c'est qu'il a des dizaines de milliers de lecteurs ; que ces livres sont sans cesse réédités depuis cinquante ans ; qu'on se les passe de main en main... Ca va continuer.

La mairie de Paris l'annonce : Un " centre culturel Hip-Hop " va être créé en 2015 dans le quartier des Halles. Surface : 1400 m² ! Nous, les gens du milieu de la chanson hors-chaubize, nous recevons cette information comme une nouvelle insulte...

Personnellement, je ne m'intéresse pas au Hip-Hop. Mais je ne souhaite pas fusiller ses amateurs; chacun a droit à ses goûts. Je veux simplement comparer ici le sort du Hip-Hop et l'absence de sort réservé, depuis toujours, par la ville de Paris et en général tous les pouvoirs publics de notre pays, à la chanson - celle qu'on nomme française pour se mettre et la mettre à distance. Il est terrible de savoir que, pour la chanson, la politique municipale est d'une nullité à peu près absolue : le Centre de la chanson est un lieu minuscule (lorsqu'il y a vingt personnes dans la salle, c'est complet – je vous jure !) ; et la Manufacture-chanson, de même.

Ah, Madame le maire, il est vrai qu'il ne s'agit que de la chanson, un art immémorial - et qu'on peut donc oublier. Intéressez-vous plutôt au Hip-Hop... J'ai trouvé ceci sur un site internet de la capitale : " Le Hip-Hop est aujourd'hui reconnu partout dans le monde comme un mouvement culturel majeur et transversal touchant à la fois au chant, à la musique, à la danse, aux arts graphiques et plastiques, à la poésie, au cinéma... ". Tandis que la chanson, elle, n'est pas un mouvement culturel majeur et transversal... A peine si elle est multiséculaire... A peine si elle touche tout le monde... A peine si vous avez les larmes aux

yeux, madame, en écoutant celle-ci ou celle-là, un jour de solitude ou un soir d'amitié...

Argument justifiant le nouveau centre : " Si depuis l'émergence de ce mouvement il y a 30 ans, le public Hip-Hop n'a cessé de s'élargir, force est de constater qu'à Paris, comme en France, aucun lieu d'envergure n'y est entièrement dédié." Mais la chanson non plus et depuis bien plus longtemps ! Madame, ce n'est pas de faire un lieu pour le Hip-Hop qui ridiculise votre politique culturelle ! C'est de n'avoir jamais commencé à penser à la chanson !

Je ne m'intéresse pas du tout à l'actuelle coupe du monde de football. Cela ne m'empêche pas de m'amuser du regain de nationalisme-anodin qui parcourt la France, ces temps-ci. Habituellement, le nationalisme français est considéré comme ringard et même potentiellement nazi. On savait depuis quelques décennies que toutes les nations sont formidables et ont bien raison : les Anglais, les Etats-uniens, les Israéliens, les Palestiniens, les Klamouks-du-sud et les Kurdes, ces jours-ci ; ils sont bien émouvants en chantant leur âme éternelle. Il n'y a que les Français qui soient méchants.

Moi, je trouve tout bonnement que cette vieille bagnole, la nation, peut encore rouler si on ne la transforme pas en voiture de collection ; alors, pourquoi la mettre à la casse ? Parce que les enjoliveurs ne sont plus à la mode ? Voilà le débat lancé... Or le nationalisme footistique ne débat pas, il hurle dans les rues et les médiateurs le trouve bon-enfant. Attention, dès la fin de la compétition, le nationalisme retournera à son statut : une très belle chose ailleurs, une très vilaine ici.

Mais restons dans le nationalisme gentil. Quelques mots sur la guerre économique... (L'économie, c'est le seul sujet sur lequel on peut être patriote sans se faire insulter). Il faut " renforcer la mobilité étudiante ", écrit un journal. C'est quoi, la mobilité étudiante ? Voilà : il s'agit d'envoyer nos enfants faire des études loin. C'est bon pour l'économie. Eh bien, vous aurez vos petits-enfants à quinze heures d'avion ; vous les verrez tous les deux ans; ils vous diront " bonjour madame ", " bonjour monsieur " ; et vous serez fiers d'avoir œuvré pour la modernité de la France. Tout de même, il est étonnant que cette avancée - parmi d'autres - dans la destruction de la famille n'effraye personne, d'un point de vue anthropologique... Mais que pèse le modèle familial devant l'économie,



ce nouveau Dieu ?

- Quoi, Bertin, vous voulez tuer notre compétitivité, c'est ça ?

Oui, le combat anti-ringard est une cause majeure dans ce pays. Il est amusant de savoir que le mot a son origine dans le métier du spectacle : un ringard était un mauvais comédien. Et le ringardisme est bien une (anti)valeur de la société du spectacle, la société d'aujourd'hui : il est important d'avoir l'air, de soigner son image... Allons, quant à moi, ringard je suis, ringard je reste ! Il suffit de ne s'en préoccuper point...

Tiens ! Une idée ! Voici un passionnant sujet que, sauf erreur, aucun historien n'a jamais traité: l'histoire des jeunes révoltés d'hier devenus plus tard cadors de la société. Ce serait passionnant d'observer ça ! Gauchistes, trotskistes, maoïstes, staliniens, leurs paroles, leurs écrits, leur attitudes, leurs virages, leurs justifications, leurs nouvelles " rebellions " ... Sur un ton amusé, bien sûr, voire moqueur. Des noms ! Des noms ! Ca ferait un best-seller, à coup sûr ! Et moi, réformiste de toujours, mon commentaire *in petto* serait aujourd'hui comme jadis, à l'intention des banquiers, grands marquis, grands bourgeois, ou fricards nouveaux que j'ai connus révolutionnaires intraitables : - Je suis bien plus révolté que toi, pauvre con ! **JB**

(1) Excepté Ouest-France, mais justement, quoique le premier journal de France, il n'est pas de cette " presse centrale " ...

COSI FANCIULLI, UN OPÉRA, UNE LEÇON DE MUSIQUE

RENDEZ-VOUS

FESTIVAL D'AMBRONAY

Premier festival pour le nouveau directeur d'Ambronay, Daniel Bizeray, sous le signe des "célébrations". Cette année, le festival a 35 ans, et le centre culturel de rencontre d'Ambronay 10 ans. On y célébrera aussi l'anniversaire de quelques compositeurs : Rameau, Leclerc, Philip Emmanuel Bach...

12 septembre au 5 octobre
www.ambronay.org

ACCROCHE-CŒURS



La 16ème édition du festival d'arts de la rue d'Angers aura pour fil rouge le retour de voyage. 40 compagnies, 180 représentations, et le concours de 900 bénévoles.

12 au 14 septembre
www.angers.fr/accrochecoeurs

C'EST COMME ÇA

"C'est comme ça" est un festival de danse contemporaine organisé par l'Échangeur- CDC Picardie.

Cette édition, la 7ème, coïncide avec l'implantation définitive de l'Échangeur dans l'ancienne usine Lu, à Château-Thierry (Aisne). La programmation mettra notamment l'accent sur l'Afrique.

8 au 18 octobre
Château-Thierry et sud de l'Aisne
www.echangeur.org

Ou comment, sous la baguette de David Stern, produire un excellent spectacle et donner à des jeunes scolaires le goût de l'opéra, et de la musique

Così fan tutte, le célèbre opéra de Mozart, a maintenant un prologue. Livret de Eric-Emmanuel Schmitt, écrivain amoureux du lyrique, et musique de Roland Bacri. L'amont de l'histoire que racontent Mozart et da Ponte : on y comprend pourquoi don Lorenzo a le caractère désabusé qu'on lui connaît.

Cet opéra-prologue est une belle réussite. Le livret a une langue heureuse et limpide, la musique de Nicolas Bacri est à la fois mozartienne et totalement contemporaine, la mise en scène de Jean-Yves Ruf d'un joli dépouillement, les jeunes chanteurs professionnels d'une fraîcheur juste. Mais l'œuvre a une dimension de plus, comme un supplément d'âme introduit par la présence de chœurs d'enfants d'écoles de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Cette dimension-là, c'est David Stern qui l'a introduite. C'est lui qui est à l'origine du projet. Il a créé il y a dix ans un ensemble spécialisé dans le répertoire lyrique, *Opera fuoco*, en résidence au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines. C'est là que, dans des écoles de la Ville nouvelle, il participe à la



formation du goût musical des élèves.

Così Fanciulli, c'est la rencontre de tout cela. Le désir de David Stern d'explorer l'amont de l'histoire de *Così fan tutte*. Celui qu'il avait aussi de trouver des rôles pour les jeunes chanteurs liés à son ensemble. Celui enfin de faire participer au spectacle les écoles avec lesquelles il était en contact.

David Stern est un passionné de l'éducation musicale. Mais, dit-il, "il ne faut pas éduquer. Ce qui compte, c'est de donner accès à Mozart, et de le faire aimer. Il faut d'abord donner aux enfants le goût de la musique. L'éducation vient après. Si on impose trop l'éducation

au détriment de la jouissance de l'écoute, l'éducation risque de faire oublier toute valeur esthétique, et ces jeunes-là iront tout droit dans le mur".

Il est admiratif de ce qu'ont fait les jeunes lors des représentations à Saint-Quentin-en-Yvelines. "Même les gens du théâtre étaient bluffés par leur concentration sur scène".

Il a été impressionné, aussi, par les répétitions. Il se souvient: "C'était la première fois que les jeunes de Trappes travaillaient avec des solistes, qu'ils entendaient Alfonso. L'un d'eux a été tellement ému par la voix qu'il n'arrêtait pas de pleurer. On a gagné parce qu'il n'a pas été éduqué, il a été touché".

Le numéro 32 de Stradda, magazine édité par Hors-les-Murs, centre de ressources pour les arts de la rue, a pour thème central "Inventer pour l'enfance et la jeunesse". Constat de départ : alors qu'elle est très vivante ailleurs, la création pour l'enfance dans l'espace public est rare. Ce numéro s'interroge sur ce retard. Il y est question, bien sûr, d'éducation artistique. 64 pages, 7,50 euros.
<http://boutique.horslesmurs.fr>

Eric Fourreau, qui fut rédacteur en chef de *La Scène* et de *La lettre du spectacle* avant de créer les éditions de l'Attribut, spécialisées dans les thèmes culturels, et de devenir conseiller pour la culture au cabinet de Pierre Cohen à la mairie de Toulouse, vient de créer *L'Utile et l'Agreable, l'ingénierie culturelle dans les territoires*. Il prend donc, en restant directeur de l'Attribut, les habits de consultant en direction des collectivités territoriales, des structures culturelles et des organismes de formation.
ef31@orange.fr

RENOIR REVU À MARTIGNY

La Fondation Gianadda revient à Renoir, avec de nombreux inédits.

“Revoir Renoir” : c’est le titre qu’a donné la Fondation Gianadda à l’exposition qu’elle consacre, depuis le 20 juin, à Renoir. Titre qui peut paraître bien ambitieux, tant Renoir a été vu, revu, reproduit, tant il a fait l’objet de livres, articles et commentaires. Il n’en est pas moins justifié, et le commissaire de l’exposition, Daniel Marchesseau, s’en explique aisément.



Arlequin et Colombine 1861 Huile sur toile 28x23 cm (détail)

La forme de l’exposition, et de là son titre, sont liés à la nature du lieu, fondation privée animée par la forte personnalité de Léonard Gianadda. La Fondation qu’il a créée en 1978 a vite acquis une réputation prestigieuse, et les expositions qu’elle a organisées ont attiré beaucoup de monde dans la petite ville de Martigny, au pied du Saint-Bernard suisse. Un bilan impressionnant : quelque 200 expositions, et plus de neuf millions de visiteurs. Avec, chaque fois, des prêts remarquables, de grandes

institutions comme de collectionneurs privés. Ce fut le talent de Léonard Gianadda d’avoir su bâtir une institution inspirant la confiance.

AVEC SES ARMES

Mais même dans ce contexte, et compte tenu de la configuration des lieux, il n’était pas question pour la Fondation de faire venir les grandes compositions du peintre, celles que tous les magazines ont reproduites et qu’on a pu voir dans les grandes rétrospectives. “On ne joue pas dans la même cour que le Met ou Orsay”, constate Daniel Marchesseau.

C’est donc avec d’autres armes qu’il est allé composer son exposition, puisant largement dans des collections privées qui ont fourni plus de la moitié des cent œuvres présentées. Il n’est certes pas le premier à prétendre porter un regard renouvelé sur Renoir. On se souvient notamment qu’il n’y a pas si longtemps - en 2009 - le Grand Palais avait consacré une exposition aux dernières années du peintre, soulignant son influence

sur les générations qui le suivaient. Ici, il s’agit de tout autre chose. “On a construit l’exposition avec un maximum d’inédits”, souligne le commissaire. C’est toute une vie de peinture qui se présente, avec - c’est l’avantage de savoir faire sortir des œuvres rares des collections privées - des découvertes. Ainsi de ces deux peintures, dans la manière du 18^e siècle français, auquel l’alors tout jeune Renoir vouait déjà une vive admiration. Ainsi des paysages. Ce qui n’empêchera pas le visiteur de trouver des repères familiers, avec des nus, des portraits ou des scènes d’enfance.

LE PARC DE SCULPTURES AU FIL DES SAISON

La Fondation Gianadda possède un parc qui est un musée de sculptures en plein air, avec, notamment, des œuvres de Arman, Bourdelle, Brancusi, César, Calder, Dubuffet, Ernst, Maillol, Miro, Moore, Niki de Saint-Phalle, Richier, Rodin. Ces sculptures ont été photographiées, saison après saison, par un photographe, Michel Darbellay, qui a su avec autant de sensibilité que de patience les inscrire dans les variations de la végétation et des conditions climatiques. Les photographies font l’objet d’une exposition, *Sculptures en lumière*, présentée à la Fondation en même temps que l’exposition Renoir. Les deux expositions sont accompagnées d’un catalogue.

**Revoir Renoir
Sculptures en lumière
jusqu’au 23 novembre
www.gianadda.ch**



L'abreuvoir 1873 huile sur toile 47x61 cm

LES LUMIÈRES DE SARKIS À MONTBÉLIARD

Invité par le musée des Ducs de Wurtemberg, l'artiste est venu porter un regard acéré sur les collections, et a bâti sur cette analyse une exposition envoûtante, remplie de son obsession pour les anonymes

C'est à Sarkis que le musée du château des ducs de Wurtemberg, à Montbéliard, a confié sa grande exposition de l'année. L'artiste y a adapté ce qu'il avait conçu en 2000 pour le Panthéon : les signatures imaginaires en néon bleu de toutes les personnalités qui y sont inhumées. Pour Montbéliard, il les a associées à des photos en grande dimension d'anonymes montbéliardais du début du XX^e siècle, et à une musique commandée à un professeur du conservatoire municipal, Jacopo Baboni-Schilingi. Une musique librement inspirée des boîtes à musique dont une collection est conservée par le deuxième musée municipal, le musée d'art et d'histoire. Néons, photos et musique forment ensemble l'œuvre dans laquelle le visiteur est absorbé.

L'idée d'inviter Sarkis est d'Aurélié Voltz, la

directrice des musées de Montbéliard qui est aussi commissaire de l'exposition. Le grand principe d'Aurélié Voltz est d'inviter des artistes qu'elle pense pouvoir être en résonance avec les collections du musée. Des collections de toute nature, art, archéologie, histoire naturelle - Cuvier est né à Montbéliard... En tout, pas moins de 600 000 numéros dont 5% seulement sont montrés.

Sarkis est venu à Montbéliard, a fait le tour du musée et de son environnement, a entendu les notes de musique qui venaient du conservatoire voisin. Il a aussitôt posé son diagnostic, autour de ces œuvres "orphelines", oubliées, auxquelles il pouvait redonner vie en renouant le fil de son intervention au Panthéon: le temps, les célébrités, et les anonymes sur lesquels il travaille depuis quarante ans. La performance est que ce recyclage des œuvres conçues pour le Panthéon il y a quinze ans sonne ici tout-à-fait juste. Il y a évidemment moins performance qu'acuité de l'observation, et capacité à faire parler un lieu...

DIALOGUE

"Ici, j'ai eu un sentiment de révolte, explique Sarkis. Dans mon atelier, il y a des milliers de choses qui parlent ensemble, qui respirent toujours." C'est ce dialogue qu'il a voulu nouer avec des œuvres du musée. Il s'est arrêté sur les photos. Des visages qu'il a extrait de quelque 6000 plaques photographiques conservées par le musée. "Ces images m'ont beaucoup touché, parce qu'il n'y a pas de pathos. Et j'ai pensé que faire



Sarkis à Montbéliard juin 2014

venir le Panthéon ici pouvait créer un concept d'exposition très fort. Et permettait de dire que le Panthéon peut exister partout" .

Quant à la bande-son : "Il y a un élément qui ne bouge pas, les images. Il y a la respiration des néons, qui a un rythme. Il fallait quelque chose qui amène un courant d'air : le son, qui se déplace dans l'espace, et aère", explique Sarkis. "La commande était très précise, ajoute Jacopo Baboni-Schilingi. Il fallait partir des boîtes à musique". Il a, tout en s'y référant, concentré son travail sur ce qu'il avait compris de l'essentiel du projet : "le phénomène de dissipation du temps". Un des heureux hasards de cette exposition est qu'il se soit trouvé, enseignant au conservatoire de Montbéliard, une personnalité comme Jacopo Baboni-Schilingi, si bien accordée au projet. Jacopo Baboni-Schilingi a été compositeur en résidence à l'IRCAM, il a dirigé un centre de recherche musicale à Florence à la demande de Luciano Berio, il a réalisé en 2000 une œuvre interactive avec Arman, a travaillé avec Miguel Chevalier: l'univers des plasticiens lui est familier.

**"Les pôles des aimants"
Jusqu'au 4 janvier 2015
www.montbeliard.fr**



LA DISPARITION DE L'IMAGE POUR LES DIX ANS DU JEU DE PAUME

**Le temps passe, pour l'institution comme pour les artistes.
Un anniversaire pour y penser...**

Dédié à la photographie depuis dix ans, le Jeu de Paume célèbre cet anniversaire en consacrant une de ses expositions à un artiste qui travaille notamment sur la fuite du temps et l'effacement du souvenir, le Colombien Oscar Munoz (né en 1951).

Oscar Munoz est un touche-à-tout. Il a essayé tous les supports, dessiné, photographié, fait de la vidéo. Dans tous les modes d'expression qu'il a choisis, la même obsession s'exprime du temps qui passe et efface les traces de la mémoire. Comme dans cette vidéo où un visage se défait avant de disparaître dans le conduit d'évacuation d'un lavabo. Célébration paradoxale de l'image pour le dixième anniversaire d'une institution qui lui est dédiée.

Depuis dix ans, on n'a pas beaucoup vu passer le temps, non plus, au Jeu de Paume, sous la direction inventive de Marta Gili, et la longue succession d'expositions qui s'y sont déroulées, mêlant chaque fois figures classiques, contemporains au parcours original et jeunes explorateurs de la photographie. C'est Kati Horna (1912 - 2000) qui



accompagne Oscar Munoz. Hongroise que les secousses de l'Histoire ont poussée à Paris, puis dans l'Espagne en guerre et enfin au Mexique, elle laisse surtout des images de son dernier pays d'adoption, celui où elle a le plus vécu, mais on admire aussi la manière dont elle a su capter des moments tranquilles de vie

parisienne d'avant-guerre, et les heures contrastées des derniers mois de l'Espagne républicaine. L'"émergence" est représentée dans l'actuelle programmation par Kapwani Kipanga, qui explore elle aussi des fragments d'histoire et les vides qui les accompagnent.

Jusqu'au 21 septembre.

LES VILLES SANCTUAIRES PRÉPARENT LA 25È HEURE

Elles sont quinze en France, qui possèdent un sanctuaire et ont adhéré à l'association des villes sanctuaires créée il y a vingt ans. Elles se sont donné cette année un événement commun : la "25ème heure". Cette 25ème heure, c'est celle qui est gagnée sur la nuit par la grâce du passage à l'heure d'hiver.

Ce sera le 25 octobre à 20h25.

Faire de ce moment celui de manifestations dans chacune des villes est une idée de communication destinée à mettre en valeur un réseau encore discret. L'événement prendra la forme de marches, de déambulations, de visites.

Les quinze sites du réseau sont Alençon, Ars, Chartres, Guebwiller, Le Mont Saint-Michel, Le Puy-en-Velay, Lisieux, Lourdes, Nevers, Notre-Dame de la Salette, Paray-le-Monial, Pontmain, Rocamadour, Sainte-Anne d'Auray et Vézelay.

www.villes-sanctuaires.com

Le jeune "Réseau des villes-cathédrales", qui a tenu à Sens, le 26 juin, sa deuxième journée de rencontre, lance un concours de photographie sur le thème de la cathédrale, « objet » urbain. Le concours est ouvert aux villes, étudiants et particuliers. www.villes-cathedrales.fr/concours-photos

RENDEZ-VOUS

LA PEINTURE DE DUCHAMP

Un des signes du retour en grâce de la peinture ? Le Centre Pompidou consacrera à la rentrée d'automne une exposition à la peinture de celui à qui on a fait porter le chapeau de sa disparition, Marcel Duchamp. Une centaine d'œuvres, et "une approche inédite, sciemment paradoxale", promet le Centre Pompidou. L'occasion lever de trop longs malentendus ?

En même temps, le Centre Pompidou consacrera une exposition à l'architecte Franck Gehry, alors que l'une de ses œuvres, la Fondation Louis Vuitton, doit être inaugurée à Paris.

Marcel Duchamp, la peinture même
24 septembre au 5 janvier

JRAU PANTHÉON



© JR-ART.NET

Le dôme du Panthéon, mais aussi une partie de l'intérieur du monument (sol et coupole) sont occupés par "l'œuvre participative" de JR., des centaines de portraits d'individus volontaires et anonymes. Cette commande du Centre des monuments nationaux accompagne les travaux sur le dôme. "Le projet est cohérent avec le message humaniste du Panthéon", juge le président du CMN, Philippe Bélaval.

LA POLITIQUE IMMOBILIERE DES SOCIÉTÉS DE DROITS D'AUTEUR SOUS L'ŒIL DE LA COUR DES COMPTES

RENDEZ-VOUS

GEORGES MATHIEU

“Georges Mathieu. Vers l'abstraction lyrique”. Le musée de Boulogne-sur-mer consacre une exposition au peintre, natif de la ville, et présente une quarantaine d'œuvres des années 1944 à 1958. Des années, qui sont celles de la jeunesse de Mathieu, au cours desquelles se forge et se développe le mouvement de l'abstraction lyrique. A côté de Mathieu, dans l'exposition, Wols, Soulages, Nicolas de Staël, Zao Wou-ki.

Jusqu'au 29 septembre
www.ville-boulogne-sur-mer

HALIDA BOUGHRIET

Halida Boughriet a la passion des corps, qu'elle aime voir se mouvoir, qu'elle n'hésite pas à toucher pour la bonne cause : les vidéos qu'elle réalise. Elle présente au Mac-Val, à Vitry-sur-Seine, une série consacrée à des habitants de Saint-Denis, à qui elle a demandé de se lover, de se fondre en tableaux vivants. Elle y a consacré vidéos et photos. Et l'on constate que, sur le même sujet et les mêmes scènes, photo et vidéo ne disent pas la même chose.

En même temps : un travail collectif mené en Palestine depuis trois ans par Valérie Jouve avec quatre femmes de Jéricho. Un regard entre intérieur et extérieur de la vie palestinienne, et entre empathie et plongée anthropologique.

Jusqu'au 21 septembre
www.macval.fr

Le rapport 2014 de la Commission permanente de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits s'est centrée sur cette question

Le rapport 2013 de la Commission permanente de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits s'intéresse en particulier au patrimoine immobilier de ces sociétés. Le parc immobilier, estime le rapport, pourrait dépasser 55 000 mètres carrés, dont les trois quarts pour la Sacem et la SDRM. “Ce qui est assez considérable”, commente le rapport. Les sociétés, sont, pour près de 9/10^e du total, propriétaires de ces locaux.

La commission est critique sur certaines pratiques des sociétés. Elle “s'interroge sur la fonctionnalité et sur les conséquences de certains choix, en particulier celui du siège de la Scam et celui de l'immeuble acquis à Bruxelles par la SACD et la Scam.” Par ailleurs, “Le rapport mesure l'incidence financière, sur les coûts de gestion, du choix des sociétés de circonscrire leur

implantation aux quartiers les plus cotés de la capitale. La Commission permanente invite les sociétés dotées des parcs immobiliers les plus importants à se doter d'un schéma directeur visant à leur utilisation la plus rationnelle.”

Le rapport est notamment critique sur les choix immobiliers de la SCAM (Société des auteurs multimedia). Elle exprime des doutes sur la pertinence de la localisation du siège parisien (tout proche du Parc Monceau) “choix onéreux et d'une fonctionnalité relative”. Elle observe que “l'acquisition par la société de son siège social a pesé sur les prélèvements sur perceptions et donc sur les droits distribués aux associés”.

Enfin, la commission “recommande que les sociétés qui hébergent dans leurs locaux, comme c'est fréquemment le cas,

des organismes syndicaux, associatifs ou culturels qui leur sont proches, établissent des conventions d'occupation au juste prix.”

LA SACD ET LA MAISON DE POÉSIE

Le rapport évoque le conflit entre la Sacd et la Maison de poésie, qui occupait, par legs d'Émile Blémont, une partie des locaux de la rue Ballu où est installée la Sacd. La Sacd a entrepris d'expulser la Maison de poésie, et tribunal et cour d'appel ont donné raison à la Sacd. Mais l'arrêt de la cour d'appel a été cassé par la Cour de cassation. Le rapport relève que “La SACD recherche une solution amiable avec la Maison de Poésie qui pourrait prendre la forme d'un échange avec un local extérieur de surface équivalente”.

DIVERSITÉ MUSICALE À LA RADIO : UN LÉGER MIEUX

Le rapport 2013 de l'Observatoire de la musique sur les “indicateurs de la diversité musicale dans le paysage radiophonique” traduit une légère amélioration. Sur un panel de 42 stations (représentant 78,2% de l'audience des radios en France), l'Observatoire a constaté une augmentation du nombre de titres diffusés (+ 6,9%

pour un total de 112 790 titres) et du nombre d'artistes (36 750, soit 11,3% de plus qu'en 2012).

La situation est pourtant loin d'être satisfaisante. L'Observatoire relève que “cette amélioration ne peut masquer le caractère récurrent d'une concentration forte” : 1,8% des titres ont totalisé 68% des parts de diffusion.

Et la présence des titres francophones continue de reculer. La baisse du nombre de diffusions francophones est de 3,9%, particulièrement sensible dans la première tranche matinale (6h-9h) avec un recul de 9,9%.

<http://observatoire.cite-musique.fr>

LA SACEM CROISE LES LIGNES

Avec une forte croissance en 2013, La musique en ligne procure désormais autant de droits que les supports physiques

La Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) a collecté l'an dernier 834,8 millions d'euros de droits d'auteur, ce qui représente une augmentation de 4% par rapport à 2012. C'est le premier résultat d'une année marquée par une croissance d'ensemble, mais qui restera aussi celle où, pour la première fois, les droits issus de la musique en ligne rejoignent ceux issus des supports physiques. Et ce, grâce à une impressionnante augmentation des montants répartis pour le streaming et le téléchargement : + 168%.

La Sacem a réparti l'an dernier 675,8 millions d'euros, soit 2% de plus qu'en 2012. Ces droits ont été versés à 185 000 auteurs, compositeurs et éditeurs.

La Sacem a des combats à mener. Les quotas de chanson

francophone dans les radios, notamment. Elle s'était émue, il y a quelques mois, de la surprenante déclaration du CSA, ouvrant la porte à un élargissement des quotas en arguant que la création francophone était insuffisante. Elle a jugé, sur ce sujet, les déclarations de la ministre de la culture répliquant au CSA "rassurantes".

L'EUROPE

La défense du droit d'auteur en Europe reste l'un des dossiers préoccupant la Sacem, qui a peu apprécié, parmi d'autres (notamment la SGDL) la consultation sur ce sujet de la Commission européenne. Cette consultation soulève deux problèmes. D'abord, elle a été lancée dans l'optique de la révision d'une directive qui donnait

satisfaction, et dont la remise en question ne paraissait pas urgente. Ensuite, le texte de la consultation, et le lourd dossier technique qui l'accompagnent, ont été rédigés exclusivement en anglais. Ce qui n'est pas sans conséquences sur la compréhension que peuvent en avoir l'ensemble des Européens, mais aussi sur les concepts mêmes qui sont maniés: Jean-Noël Tronc, directeur de la Sacem, relève que le texte parle de copyright, ce qui n'est pas du tout la même chose que droit d'auteur, et correspond à la vision anglo-saxonne du sujet. Alors que "moins de 50 millions d'Euro péens sont sous la règle du copyright". La Sacem est donc à la fois attentive et inquiète du contenu que pourrait avoir le livre blanc qui doit conclure la consultation.

une année de croissance pour LA SACD

La SACD a perçu en 2013 un total de 215 millions d'euros, soit 10,4% de plus qu'en 2012. C'est à l'audiovisuel, principal poste de perception de la SACD (80% du total, contre 20% pour le spectacle vivant) qu'est due cette performance. Avec notamment une forte croissance des recettes de la copie privée, ce qui est une bonne nouvelle pour tous ceux qui bénéficient de l'action culturelle de la SACD, liée à ces recettes, après une année 2012 décevante. Les montants attribués à l'action culturelle ont atteint 4,265 millions d'euros.

194 millions d'euros ont été répartis, soit 4,37% de plus qu'en

2012. 70% des sommes versées proviennent de l'audiovisuel, 30% du spectacle vivant.

PLUS DE 30000 NOUVEAUTÉS

20 313 auteurs ont perçu des droits en 2013, 81,6 % d'entre eux ont touché moins de 5000 euros, et 88,1 % moins de 10 000 euros. 30 605 œuvres nouvelles ont été déclarées à la SACD, dont 80% dans l'audiovisuel, qui bénéficie de l'engouement pour les séries avec une hausse de 23%.

Le rapport annuel évoque les dossiers politiques traités durant l'année. Le président Jacques Fansten et le directeur général

Pascal Rogard se félicitent notamment : " Grâce à une mobilisation exceptionnelle, au soutien du Parlement européen et des pouvoirs publics français, nous avons réussi à empêcher la Commission européenne d'inclure l'audiovisuel dans les négociations bilatérales avec les États-Unis. Il nous a fallu aussi nous battre contre les instances européennes, notamment pour amender le projet de directive sur la gestion collective et pour protéger le droit d'auteur une nouvelle fois mis en cause". Au 31 décembre, la SACD comptait 55 436 associés.

RENDEZ-VOUS

UN SIÈCLE DE PEINTURE BELGE

L'art belge entre 1860 et 1960, à travers deux collections, la collection Belfius (ex-Dexia Belgique) et celle du musée des beaux-arts de Liège. *D'Ensor à Permeke*, indique le sous-titre de l'exposition.

La collection Belfius, riche de plus de 4000 œuvres de toutes époques, est la plus importante collection privée de Belgique. Les difficultés de la banque avaient conduit ses responsables à envisager d'en disperser une partie, ce qui avait suscité de nombreuses protestations.

**Un siècle de peinture belge
5 septembre au 9 novembre
Musée des Beaux-arts de Liège**

MUSÉE MAILLOL :
ENCORE L'ITALIE

La prochaine exposition organisée par le musée Maillol, à Paris, est consacrée aux Borgia. Encore une exposition sur l'Italie, et le malaise ne cesse de grandir à propos de la programmation de ce musée. Non pas en raison de la qualité des expositions, mais parce que cette spécialisation italienne paraît loin de l'objet initial du musée, le grand sculpteur catalan.

17 septembre au 15 février

DAUMIER

Le musée de la franc-maçonnerie, à Paris, consacre une exposition aux caricatures politiques de Daumier, observateur caustique et inégalé de son siècle, entre Restauration et débuts de la IIIème République.

**Jusqu'au 25 octobre
16 rue Cadet Paris 9ème
www.museefm.org**

LA GROTTTE CHAUVET PATRIMOINE MONDIAL

RENDEZ-VOUS

LE QUAI BRANLY EN ARDÈCHE

Dans le cadre du partenariat entre le grand projet de la caverne du Pont d'Arc et le musée du quai Branly, une exposition au château-musée de Tournon sur Rhône présente une quarantaine d'œuvres du Quai Branly : boucliers et peintures sur écorce de Papouasie-Nouvelle Guinée, masques et sculptures du Gabon, etc.

Jusqu'au 6 octobre

www.ville-tournon.com/chateau-musee

TUMULTE GAULOIS

La patrie de Vercingétorix présente une exposition qui, sous le titre *Tumulte gaulois, représentations et réalités*, se veut "au croisement de l'archéologie et de l'histoire de l'art qui, en regard des connaissances actuelles, interroge la réalité d'une culture, sa représentation, ses valeurs et l'usage qui en a été fait à travers les siècles jusqu'à nos jours." L'exposition est labellisée d'intérêt national.

**Musées Bargoin
et Musée d'art Roger Quilliot
Clermont-Ferrand**
Jusqu'au 23 novembre

CAEN, LA VIE CONTINUE

Sous le titre « Caen été 44, la vie continue », la Ville de Caen propose une exposition qui retrace la vie des Caennais sous les bombardements alliés de juin et juillet 1944. Photos, témoignages, documents d'archives.

Jusqu'au 5 août
Caen Hôtel de Ville

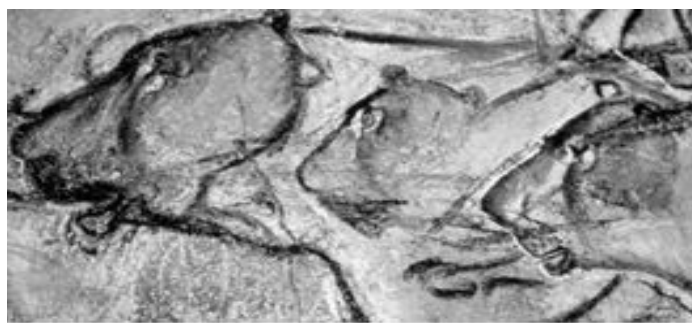
Vingt ans après sa découverte, le site ardéchois rejoint la prestigieuse liste, à laquelle n'accède pas l'autre candidat français, la chaîne des puys.

La Grotte Chauvet, en Ardèche, a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial. Une inscription qui n'a pas fait débat: les quelque mille peintures que la grotte abrite, découvertes il y a vingt ans seulement, sont les plus anciennes peintures connues (plus de 30 000 ans). L'ICOMOS, chargé de l'expertise du dossier, avait jugés "appropriée" la justification par la France de la candidature, qui reposait sur les arguments suivants :

" - La grotte Chauvet contient les vestiges les plus anciens et les mieux préservés de créations artistiques des Aurignaciens, qui sont aussi les plus anciens dessins figuratifs connus au monde.

- La grande quantité de plus de 1 000 dessins couvrant 8 500 mètres carrés ainsi que leur qualité artistique et esthétique font de la grotte Chauvet un témoignage exceptionnel de l'art pariétal préhistorique.

- Les dessins zoomorphes de la grotte Chauvet illustrent une sélection inhabituelle d'animaux, y compris des espèces dangereuses, qui étaient difficiles à observer ou à approcher. Certains d'entre eux ne sont illustrés qu'à la grotte



Chauvet." Le site inscrit comprend la grotte et le site environnant.

La Grotte Chauvet, que les impératifs de protection rendent inaccessible au public, a fait, comme Lascaux, l'objet d'une réplique,"La caverne du Pont d'Arc", et d'un espace d'interprétation, qui seront inaugurés au printemps 2015. La caverne du Pont d'Arc, avec ses 3000 mètres carrés, sera la plus importante réplique de grotte ornée au monde.

Ces aménagements sont portés par un syndicat mixte constitué entre la Région Rhône-Alpes et le Département de l'Ardèche. Ils se situent dans un "Grand projet Espace de Restitution de la Grotte Chauvet" (ERGC), dans le cadre d'une procédure créée par la Région, les Grands Projets Rhône-Alpes. La réplique sera gérée par

la société Kléber Rossillon. On y attend 300 000 à 400 000 visiteurs par an.

L'investissement prévu est de 54,7 millions d'euros : Conseil régional Rhône-Alpes 14,7 M, Conseil général de l'Ardèche 14,7 M, État 12,2 M, Union Européenne 9,9 M et société Kléber Rossillon 3,2 M. Pour l'Ardèche, le projet, conforté par l'inscription de la grotte au patrimoine mondial, est un enjeu territorial majeur. Elle escompte entre 300 et 500 emplois indirects induits, et 15 à 20 millions d'euros de dépenses touristiques annuelles.

Le deuxième projet français présenté, la chaîne des puys, a été renvoyé à l'État français. Nouvel ajournement pour un projet qui ne convainc pas l'UNESCO, les experts ayant nié le caractère exceptionnel du site.

LE CAP DES MILLE SITES FRANCHI

Avec la session qui vient de se tenir à Doha, le patrimoine mondial compte désormais plus de mille sites inscrits. 26 nouveaux sites ont été inscrits lors de cette session, ce qui porte le total à 1007, répartis dans 161 pays.

Parmi les nouveaux sites inscrits: un réseau de routes andin, une section des routes de la soie en

Chine, le paysage viticole du Piémont (Langhe-Roero et Monferrato), la Filature de soie de Tomioka et les sites associés (Japon), l'ensemble historique et archéologique de Bolgar (Russie), les tertres monumentaux de Poverty Point (Etats-Unis), les Anciennes cités pyu (Myanmar). Trois sites ont été inscrits sur la

liste du patrimoine en péril : les pays d'olives et de vignes -Paysage culturel du sud de Jérusalem, Battir (Palestine) ; la ville de Potosí (Bolivie) et la Réserve de gibier de Selous (Tanzanie).

La prochaine session du comité aura lieu du 28 juin au 8 juillet 2015 à Bonn (Allemagne)

www.unesco.org

UN MOIS CULTUREL EN BREF

3 juin

Laurent Le Bon, directeur du Centre Pompidou Metz, est nommé président du musée Picasso Paris.

7 juin

Biennale d'architecture de Venise, qui se déroulera jusqu'au 23 novembre.

12 juin

Grève à la RMN - GP (Réunion des musées nationaux - Grand Palais). Les revendications portent sur les salaires.

12 juin

La maîtrise d'œuvre du déménagement de l'École nationale de la photographie d'Arles sur le site des anciens ateliers SNCF est confiée à Marc Barani. La nouvelle école doit ouvrir à la rentrée 2017.

17 juin

Agnès Vince est nommée au ministère de la culture directrice

chargée de l'architecture, adjointe au directeur général des patrimoines. Architecte DPLG, Agnès Vince vient du ministère de l'Écologie, où elle était sous directrice du littoral et des milieux marins à la direction de l'eau et de la biodiversité.

18 juin

Laurent Petitgirard retrouve la présidence de la Sacem qu'il avait abandonnée l'an dernier pour des raisons statutaires.

19 juin

Sophie Deschamps, qui fut comédienne avant d'être scénariste et auteur de théâtre, est élue présidente de la Sacd.

19 juin

Déclaration du Premier ministre Manuel Valls sur l'intermittence : l'accord UNEDIC sera agréé par le

gouvernement, mais celui-ci prendra en charge le différé d'indemnisation, mesure la plus controversée du nouvel accord. Cette prise en charge est une mesure d'apaisement, en attendant les propositions sur l'intermittence que devraient faire avant la fin de l'année trois personnalités.

20 juin

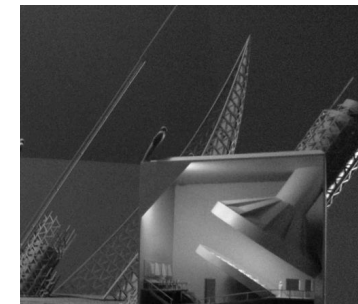
Aurélie Filipetti reçoit Nicolas Bourriaud, directeur d'une École nationale supérieure des beaux-arts de Paris qui a fait l'objet de critiques récentes de la Cour des comptes. La ministre, "Tout en lui renouvelant sa confiance, ... lui a rappelé sa vigilance sur les conditions de travail de tous les agents et la qualité du dialogue social dans l'école".

20 juin

C'est Stanislas Nordey qui succèdera

à Julie Brochen à la direction du Théâtre National de Strasbourg.

22 juin



Monumenta, qui offrait cette année le Grand-Palais à Emilia et Ilya Kabakov, a attiré 145 000 visiteurs, soit, indique le ministère de la culture, une fréquentation de même niveau que pour Anselm Kiefer, Christian Boltanski ou Richard Serra. Daniel Buren avait attiré 259 000 visiteurs en 2012, et Anish Kapoor 277 000 en 2011, ce que le ministère omet de rappeler.

La prochaine édition aura lieu en

suite page 16

YVON LAMBERT TOURNE LA PAGE

A 78 ans, Yvon Lambert a annoncé le 3 juillet qu'il fermerait à la fin de l'année sa galerie parisienne. A la rentrée, à partir du 6 septembre, la galerie présentera une exposition conjointe de Douglas Gordon et Anna Gaskell. Yvon Lambert dit vouloir se consacrer désormais à "la passion qui l'habite depuis vingt ans" : l'édition et la bibliophilie.

Yvon Lambert restera une des grandes figures ayant animé la scène de l'art contemporain en France, depuis qu'il crée en 1966 sa première galerie parisienne. Il avait alors ajouté sa casquette de galeriste à celle de collectionneur qu'il était déjà, âgé de trente ans à peine. Au fil des ans, on a trouvé chez Yvon Lambert des artistes phares de l'époque, comme Sol Lewitt, Lawrence Weiner, On Kawara, Cy Twombly, Nan Goldwin, Buren,



L'actuelle galerie parisienne, 108 rue Vieille-du-Temple

jusqu'à la nouvelle génération, représentée notamment par Mircea Cantor.

Yvon Lambert avait installé en 2000 une partie de sa collection personnelle à Avignon, et fait une importante donation à l'État en 2012. Pour une meilleure installation

de cette donation, les locaux d'Avignon, l'Hôtel de Caumont, vont être agrandis, s'étendant à l'Hôtel de Montfaucon voisin, faisant déménager, non sans remous, l'École des beaux-arts qui y était installée. L'ensemble doit être inauguré en 2015.

POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Philippe PUJAS
Ont contribué à ce numéro :
Jacques Bertin
Philippe Poirrier

Conception graphique :
Estève GILI
esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles
et artistiques

est éditée par :
SPC SARL.,
7, rue de l'Église
60790 MONTHERLANT
Tél. : 33 (0)3 44 08 66 80
Courriel : policultures@orange.fr
www.policultures.fr

LES LIBRAIRIES EN QUESTION

en bref

La France compterait 2000 à 2200 discothèques, estime une étude de la Sacem*. Leur chiffre d'affaires atteindrait 900 millions à un milliard d'euros. En 2013, près de 19 000 auteurs compositeurs et éditeurs et plus de 21 000 œuvres ont reçu des droits de la Sacem pour la diffusion en discothèques. *« *Les discothèques en France, un poids économique et un facteur de dynamisme des territoires* »

3212 : c'est le nombre de personnes qui ont répondu à l'appel à participation pour la restauration de la Croix de Lorraine géante de Colombey-les-deux-Églises. Ils ont réuni 372 000 euros.



2,8% : c'est la baisse du marché du livre papier en Belgique en 2013 par rapport à 2012. Le nombre des prêts en bibliothèques publiques est lui aussi en baisse : - 2%. Mais 44% des Belges, contre 29% en 2012, ont lu un livre numérique.

Un bon premier semestre pour les salles de cinéma françaises, grâce en particulier au succès massif de "Qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu", qui a dépassé les 10 millions de visiteurs. La fréquentation totale a augmenté de 11,4%, atteignant 106 millions d'entrées. Le succès des comédies françaises a fait bondir de plus de 10 points la part du cinéma français, passée de 37,4% au premier semestre 2013 à 48,5% au premier semestre 2014.

Vincent Chabault, Vers la fin des librairies ?, Paris, La Documentation française, 2014, 141 pages, 7,90 Euros.

Les faillites récentes de Virgin et du réseau de librairies Chapitre, les difficultés pérennes de la FNAC sont autant de révélateurs des mutations qui concernent la chaîne du livre, et notamment le secteur de la vente. L'avenir des librairies semble en question, voire leur existence.

Le sociologue Vincent Chabault, auteur d'une thèse remarquée sur la FNAC (Puf, 2010) et d'un ouvrage sur les librairies en ligne (Presses de Science Po, 2013) propose une synthèse informée dans la collection « Doc'en poche » de la Documentation française. Cinq chapitres permettent un traitement synthétique et pédagogique du sujet: le livre : un marché dynamique et régulé ; les librairies indépendantes : des fragilités et

des atouts à exploiter ; les chaînes culturelles : un modèle concurrent en déclin ; le commerce électronique : une progression aux dépens des chaînes et des librairies ; la révolution numérique du livre : quelle place pour la librairie.

Vincent Chabault souligne notamment que la volonté d'enrayer les ventes de livres par internet, portée par les pouvoirs publics et soutenue par les libraires, en ne jouant que sur la question des prix est en grande partie illusoire. C'est moins la question du prix que l'aspect pratique (confort d'achat et exhaustivité de l'offre) qui prime. C'est probablement le rôle de médiateur culturel du libraire qui peut sauver le réseau des librairies indépendantes. Ajoutons que le « lecteur-consommateur » a une responsabilité forte : c'est *in fine* son choix qui est déterminant. L'auteur confirme que le déclin des chaînes culturelles est moins

lié à la concurrence du commerce électronique que de mauvais choix stratégiques consistant à réduire les fonds et à uniformiser l'offre. L'évolution du rôle du vendeur de la FNAC est ici emblématique : la dégradation du conseil, jadis central, au profit d'une fonction de gestion des stocks et de vente maximisée, exigée par des injonctions managériales, a eu des effets délétères à la fois pour le personnel et les clients.

En conclusion, Vincent Chabault souligne que l'avenir de la librairie n'est pas forcément sombre, à condition de développer une politique de services recherchée par une clientèle fidèle. Il propose également de renforcer la formation initiale des libraires et de mieux cibler les aides publiques permettant aux différents lieux de vente de coexister.

Philippe Poirrier

un mois en bref

(SUITE DE LA PAGE QUINZE)

2016. C'est Huang Yong Ping, artiste d'origine chinoise vivant en France, qui sera l'invité de cette édition de Monumenta.

25 juin

La ville polonaise de Wroclaw sera capitale mondiale du livre 2016, a décidé un comité d'experts de l'UNESCO. Wroclaw a été choisie « à la lumière des atouts de son programme, tant pour sa qualité que pour sa diversité », et en particulier « pour l'attention spéciale accordée à l'implication des communautés locales ainsi qu'à la promotion du secteur de l'édition, de la vente de livres et des bibliothèques aux niveaux régional et international. »

26 juin

Le Sénat adopte définitivement la proposition de loi sur le prix du livre, qui met fin notamment au contournement de la loi Lang en règlementant les tarifs de la livraison des livres à domicile.

26 juin

Marc Lambron est élu à l'Académie française. A 57 ans, il sera le plus jeune des académiciens.

29 juin

Ouverture au public du Fort de Brégançon, qui était depuis 1968 résidence officielle du Président de

la République, et confiée par François Hollande au Centre des Monuments nationaux. Le Fort sera ouvert jusqu'au 28 septembre, sur réservation à l'Office de tourisme de Bormes-les-Mimosas.

30 juin

Mort à 93 ans de Pierre Bec, linguiste, écrivain occitan, ancien président de l'Institut d'études occitanes.

3 juillet

La ministre de la culture annonce des mesures d'encouragement à l'écriture de scénarios pour la production audiovisuelle.